

LA RÉGION AGIT EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT



VISITE DE CHANTIERS DES DÉCHÈTERIES DE BAILLIF ET BOUILLANTE



@REGIONGUADELOUPE #CRGUADELOUPE

FAIRE DE LA GUADELOUPE UN TERRITOIRE 0 DÉCHET EN 2035

La Région Guadeloupe souhaite donner un véritable coup d'accélérateur à la politique des déchets. Pour la Région, l'objectif d'une Guadeloupe 0 déchet en 2035 est atteignable. Fortement engagé à fournir aux guadeloupéens les outils pouvant contribuer à améliorer leur cadre de vie, le conseil régional réalise pour le compte des communautés d'agglomération du Nord Basse-Terre et du Grand Sud Caraïbes, dépourvues en équipements de collecte et de traitement des déchets, la construction de huit déchèteries (Bouillante, Baillif, Terre-de-Bas, Terre-de-Haut, Trois-Rivières, Pointe-Noire, Goyave et Petit-Bourg) et une réhabilitation (Capesterre Belle-Eau) en maîtrise d'ouvrage.

L'apport régional est surtout constitué de l'ingénierie technique qu'elle met en place pour assurer la maîtrise d'ouvrage de ces opérations.

Ainsi, la première déchèterie construite par la Région Guadeloupe à Pointe-Noire a été livrée en décembre 2020 et est aujourd'hui en exploitation par la communauté d'agglomération du Nord Basse-Terre.

Ces déchèteries ont pour objectif de faciliter la gestion des encombrants en les valorisant mais également permettre d'éviter les dépôts sauvages. Il s'agit de passer de 157 kg par habitant et par an de collecte des encombrants en déchèterie en 2016 pour atteindre, grâce aux nouveaux équipements, 257 kg par habitant et par an (soit une augmentation de 63 % de la collecte en déchèterie).

De manière générale, ces déchèteries **comprennent** :

- **une zone de dépôt dédiée aux emballages (verre, EMR),**
- **une zone de dépôt dédiée aux Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques,**
 - **une zone de dépôt dans les bennes à quai et dans les contenants spécifiques,**
 - **un local gardien avec un espace « donnerie » pour dépôt d'objets inutilisés.**



2

Avec ce programme d'envergure issu du plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPDG), adopté par la collectivité régionale le 17 février 2020, la Région Guadeloupe a pour ambition de préserver la biodiversité exceptionnelle de l'archipel afin de réaliser des économies d'énergie et d'atteindre l'objectif de 0 déchet d'ici à 2035 (lire par ailleurs).

Ces objectifs ambitieux doivent s'accompagner d'une parfaite maîtrise des dépenses publiques pour limiter la pression fiscale sur nos concitoyens. C'est donc naturellement que la Région propose une série d'équipements qui visent à optimiser la gestion des déchets.





DECHETERIE ET QUAI DE TRANSFERT DE BAILLIF

Ancienne décharge la plus importante du Sud Basse-Terre (37 ans d'exploitation de 1970 à 2007), le site a fait l'objet d'une réhabilitation datant d'une dizaine d'années. Afin de permettre l'implantation de ces nouveaux ouvrages sur le site, il a été nécessaire de le dépolluer et de le réhabiliter de nouveau avant le démarrage effectif des travaux via la réalisation d'un merlon paysager.

Les équipements de la déchèterie et quai de transfert de Baillif

- **9 quais de déchargement alimentant :**
 - 1 benne carton
 - 2 bennes ferraille ou métaux
 - 2 bennes tout venant
 - 1 benne pour l'ameublement
 - 2 bennes déchets verts
 - 1 benne déchets inertes de type TP renforcée
- **Une zone d'apport volontaire d'environ 300 m2 comprenant :**
 - 4 bornes d'apport volontaire dont 2BAV verre et 2 BAV Emballages ménagers recyclables (EMR)
 - 1 local fermé de type conteneur maritime aménagé pour les DEEE
 - 1 local fermé de type conteneur maritime aménagé accueillant :
 - . 3 conteneurs PAM
 - . 1 PAV Textiles
 - . 1 PAV jouets
 - . 1 espace donneriez (dépôt des objets destinés au réemploi)
 - 1 local fermé de type conteneur maritime aménagé pour les DDS
 - 1 cuve pour les huiles usagées (sur rétention ou enterrée) avec bec verseur en surface et bec de récupération des bidons vides

Etat d'avancement des travaux

Toutes les études sont actuellement terminées et les autorisations administratives ont été accordées sur cette opération.

Démarrage des travaux : 4 octobre 2021

En cours : les travaux de dépollution et de terrassements

Reste à réaliser : Pose des réseaux et réalisation des voiries, construction des locaux gardien et du quai de transfert, pose des équipements (pont-bascule, bennes, conteneurs, local DMS, pose de contrôle, réhausse benne gravats...)

Fin prévisionnelle des travaux :

fin dernier trimestre 2022

COÛT TOTAL PROJET : 4,5 M€,
comprenant des financements Ademe et FEDER.
Ce coût comprend à la fois la phase d'études et
les travaux.

DECHETERIE DE BOUILLANTE

Le site de la déchèterie de Bouillante était une ancienne décharge et encore une zone de dépôts sauvages de déchets. Près de 200 tonnes de déchets de toute nature ont été évacués et traités avant le démarrage effectif des travaux. Par ailleurs, le sol étant pollué par des métaux lourds, cela a conduit à un traitement in situ des terres excavées via la réalisation d'un merlon paysager.

Les éléments d'équipements de la déchèterie de Bouillante

- Des quais comprenant :
 - 5 bennes de 30m3 pour
 - . Les déchets d'ameublement
 - . Le carton
 - . Les déchets verts
 - . La ferraille
 - . Le tout-venant
 - 1 benne 12 m3 pour les déchets inertes.
- Des conteneurs :
 - 1 pour le verre
 - 1 pour les emballages ménagers recyclables
 - 1 spécifique pour huile
 - 1 spécifique pour les batteries, piles, lampes
- Autres :
 - 1 benne gros électroménagers de 30 m3 et 2 chariots pour les petits appareils en mélanges
 - Local technique pour gardien

Etat d'avancement des travaux

Toutes les études sont terminées et les autorisations administratives ont été données sur cette opération.

Démarrage des travaux : 24 mars 2021

Travaux terminés : Les terrassements, la pose des réseaux et clôtures du site, les voiries et les murs de soutènement

Reste à réaliser : Pose du local gardien, des gardes de corps et des équipements de la déchèterie (benne, conteneurs, local DMS, pose de contrôle, réhausse benne gravats...)

Fin prévisionnelle des travaux : 28 février 2022



4

COÛT TOTAL PROJET : 2,3 M€
(études et travaux) comprenant des financements Ade-
me et FEDER. Ce coût comprend à la fois la phase d'études
et les travaux.

FOCUS SUR ...

LE PLAN RÉGIONAL DE GESTION ET DE PRÉVENTION DES DÉCHETS DE LA GUADELOUPE (PRPGD)

La Région Guadeloupe, compétente en matière de planification de la gestion des déchets, a élaboré le Plan Régional de Gestion et de Prévention des Déchets de la Guadeloupe (PRPGD). Adopté en février 2020, ce plan a pour objectif de planifier la gestion des déchets de la Guadeloupe à l'horizon 2026 – 2032.

Les 4 objectifs du PRPGD

1. Réduire de 10% la production de déchets ménagers et assimilés, par habitant, entre 2012 et 2026
2. Réduire de 50% de la production d'ordures ménagères résiduelles qui passe de près de 146 000 tonnes en 2016 à moins de 70 000 tonnes en 2032
3. Limiter drastiquement l'enfouissement : 91 % des déchets produits seront recyclés ou valorisés de manière énergétique. Aujourd'hui, seul un tiers de nos déchets sont valorisés
4. Déployer un programme d'actions en faveur de l'économie dite circulaire pour faire de nos déchets une ressource créatrice de valeur ajoutée et d'emplois locaux



LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DE LA COLLECTIVITÉ EN MATIÈRE DE VALORISATION DES DÉCHETS

A l'échelle de notre archipel, la Région s'est fixée plusieurs objectifs stratégiques en matière de valorisation des déchets.

Parmi lesquelles :

- Soutenir les projets de prévention et les filières locales de recyclage
- Participation aux côtés des agglos à des actions pour la maîtrise des coûts de gestion des déchets
- Accompagnement à l'ouverture de la déchèterie de Jarry (Décembre 2019) projet soutenu financièrement par la région
- Ouverture du Pôle de Valorisation des déchets de Morne-à-L'Eau (Novembre 2020) (projet soutenu financièrement par la région)
- Ouverture de la déchèterie de Pointe-Noire (Décembre 2020)
- Lancement des travaux de préfiguration de la consigne (Février 2020)
- Installation du Comité Syndical du SINNOVAL (Mai 2021)
- Elimination des véhicules hors d'usage et des encombrants métalliques

LES PERSPECTIVES POUR L'AVENIR

- Poursuivre la programmation de construction de déchèteries
- Accompagner le SYVADE et SINNOVAL pour faciliter la création et le déploiement des 2 usines de traitement des déchets et de préparation de fractions valorisables dont les combustibles solides de récupération (CSR) pour s'assurer qu'ils se concrétisent dès 2024, notamment en participant à la synchronisation de la mise en route de ces usines avec celle de la future chaudière qui accueillera ces CSR.
- Poursuivre le déploiement de la consigne
- Poursuivre les actions de prévention et de sensibilisation de la population en matière d'économie circulaire
- Poursuivre les actions d'animation et de suivi du déploiement et de l'amélioration des filières déchets
- Soutenir l'Observatoire des Déchets et de l'Économie Circulaire
- Accompagner à la création des ressourceries-recycleries (Marie-Galante & Pointe-à-Pitre)
- Faciliter la création d'une usine de valorisation des déchets

7



MORNE-À-L'EAU



POINTE-NOIRE





RÉGION GUADELOUPE

Avenue Paul Lacavé, Petit Paris
97100 BASSE-TERRE
Tél. : 0590 80 40 40

 www.regionguadeloupe.fr

  RegionGuadeloupe

 CRGuadeloupe

 Région-Guadeloupe